



TRIBUNAL JUDICIAIRE DE PARIS

**ACCUEIL DANS LES MJD ,
AU POINT D'ACCES AU DROIT DU TRIBUNAL JUDICIAIRE
ET AUX POINT D'ACCES AU DROIT DE LA VILLE DE PARIS**

Accueil du public dans le respect des règles sanitaires

Port du masque obligatoire, désinfection des mains,
Respect des distances de sécurité, respect des consignes de circulation

La MJD Paris nord-est, la MJD Paris Nord-ouest et la MJD Paris-sud, et le Point d'accès au droit du tribunal judiciaire de Paris ont repris leur fonctionnement habituel :

- accueil physique et téléphonique aux heures d'ouverture
- délivrance des informations juridiques
- prise de rendez-vous avec les professionnels du droit et les juristes des associations

Les 5 points d'accès au droit généralistes ont repris une activité partielle sur site :

-accueil joignable par téléphone et par mail.

Les usagers peuvent être orientés vers des permanences téléphoniques ou physiques.

-accès physique limité aux personnes ayant obtenu un rendez-vous donné par le point d'accès au droit.

Les informations juridiques sont délivrées gratuitement notamment dans les domaines du :

- droit de la famille
- droit du travail
- droit du logement
- droit des étrangers et de l'accès à la nationalité française
- droit de la consommation
- droit des victimes et victimes d'infractions pénales ...

L'accueil au sein des maisons de justice et du droit :

Maison de la justice et du droit (MJD) Paris nord-est

15-17 Rue du Buisson-Saint-Louis – 75 010 PARIS

Tel : 01 53 38 62 80 mjd-paris-nord-est@justice.fr - Horaires : 9 H - 12 H 30 / 13 H 30 – 17 H

Maison de la justice et du droit (MJD) Paris nord-ouest

16-22 rue jacques-Kellner – 75 017 PARIS

Tel : 01 53 38 62 80 mjd-paris-nord-ouest@justice.fr - Horaires : 9 H – 13H / 14H – 17 H

Maison de justice et du droit (MJD) de Paris Sud

99 rue d'Alleray - 75 015 PARIS

Tel : 01 45 45 22 23 mjd-paris-sud@justice.fr - Horaires : 9 H - 12 H 30 / 13 H 30 – 17 H

L'accueil dans les points d'accès au droit du tribunal judiciaire et de la ville de Paris

Point d'accès au droit du tribunal judiciaire de Paris

Parvis du tribunal de Paris – 75 017 PARIS

Tel : 01 87 27 98 05 pad.tgi-paris@justice.fr - Horaires : 9 h à 12 h 30 et 13 h 30 à 17 h

Point d'accès au droit jeunes

CIDJ : 101, quai de Branly - 75015 Paris

Tel : 01 44 49 12 00

Les permanences juridiques ont repris sans rendez-vous à partir de la 2^{ème} semaine de juillet du mardi après-midi au vendredi après-midi. Des permanences spécifiques en droit des étrangers ont également lieu sur rendez-vous les mardis et vendredis matins.

Point d'accès au droit du 13^{ème} arrondissement

33 boulevard Kellerman – 75 013 PARIS

Tel : 01 55 78 20 56 contact.pad13@droitsdurgence.org

Horaires : Lundi 14 H - 17H

Mardi et Mercredi 09H30 - 12H30 / 14H - 17h30

Jeudi 09H30 – 12H30 / 14H - 19H

Vendredi 9H30 – 12H30

Point d'accès au droit du 15^{ème} arrondissement

22 rue de la Saida – 75 015 PARIS

Tel : 01 45 30 68 60 pad15@arapej.casp.asso.fr

Horaires : Lundi : 14 H - 17H30

Mardi et Mercredi 09H30 – 13H / 14H – 18H

Jeudi 09H30 – 13H / 14H - 19H30

Vendredi 14H – 17H30

Point d'accès au droit du 18^{ème} arrondissement

2 rue de Suez – 75 018 PARIS

Tel : 01 53 41 86 60 contact.pad18@droitsdurgence.org

Horaires : Fermé le Lundi

Mardi, Mercredi et Vendredi 9H – 12H30 / 13H30 – 18H

Jeudi 13H30 – 18H

Samedi 9H30 – 12H30

Point d'accès au droit du 19^{ème} arrondissement

53 rue Compans – 75 019 PARIS

Tel : 01 53 38 62 30 pad19@arapej.casp.asso.fr

Horaires : Lundi : 13 H - 17H30

Mardi et Mercredi 09H30 – 13H / 14H - 17h30

Jeudi 09H30 – 13H / 14H - 19H

Vendredi 13H – 17H30

Point d'accès au droit du 20^{ème} arrondissement

18 rue Ramus – 75 020 PARIS

Tel : 01 53 27 37 40 contact.pad20@droitsdurgence.org

Horaires : Horaires : Lundi : 14 H - 17H30

Mardi et Jeudi 09H30 - 12H30 / 14H - 17h30

Mercredi 09H30 – 12H30 / 14H - 19H30

Vendredi 09H30 – 12H30

08-10-2020